

La Sidra de la Semaine

ב"ה



CHABBAT PARCHAT METSORA - CHABBAT HAGADOL (10 NISSAN 5763 / 12 AVRIL 2003)

31

Directeur : Rav S. AZIMOV

36^{ème} année

EDITORIAL

11 Nissan: quand monte la lumière

En cette première partie du mois de Nissan, chacun a entrepris, sans nul doute, les nombreux préparatifs réclamés par la fête qui approche. Pessa'h est, en effet, à notre porte et on sait avec quel soin et quelle ardeur, il convient de veiller à ce que tout soit en ordre lorsqu'il arrivera. L'effort est légitime: n'est-ce pas de la sortie d'Égypte qu'il s'agit?

Cependant, avant même que ce "temps de notre libération" soit parmi nous, un jour particulier attire notre attention. Dans la profonde nuit de l'exil, il projette une lumière que le déroulement des années rend toujours plus puissante. C'est le 11 Nissan, l'anniversaire de la naissance du Rabbi. Il a été souvent et abondamment dit que cette date est bien plus qu'un point, même remarquable, sur le calendrier. Elle porte en elle une force qui ne se dément jamais, elle explique bien des prodiges et bien des avancées, elle est le secret du courage de tous ces hommes et ces femmes qui, dans tous les points du monde, diffusent le judaïsme et transforment ainsi, peu à peu, le visage des choses.

Cette année est la 102^{ème} depuis la naissance du Rabbi. Lorsqu'on reste conscient qu'il s'agit bien là d'une date de commencement, d'un anniversaire d'impulsion, on sait qu'un tel chiffre ne peut être anodin. Alors même que le chiffre 100 est traditionnellement celui de la perfection, que 101 est celui du dépassement, voici que nous entrons dans un domaine différent: celui de 102. Ce nombre évoque d'abord la ville de Loubavitch car il est celui du nombre des années de résidence des Rabbi dans ce lieu. Loubavitch: un mot russe qui signifie amour, comme pour dire qu'un tel sentiment doit pénétrer toute la réalité du monde matériel, dans tous ses aspects, et jusque dans cet au-delà du dépassement dans lequel il nous est donné d'entrer à présent.

Le mois de Nissan est celui de la sortie d'Égypte, a-t-on dit. Le 11 Nissan nous prépare à la reconquête de cette liberté tant il est vrai qu'il dépend de l'effort de chacun, de l'acte de lumière de tous qu'elle arrive enfin pour l'ensemble des hommes par la venue de Machia'h.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Les couleurs du sang

À l'intérieur de chaque homme coule une immense rivière. Plus qu'une rivière, c'est tout un réseau fluvial, constitué de douzaines de fleuves, de centaines d'affluents, de milliers de ruisseaux et de dizaines de millions de petits rus. 1400 fois chaque jour, cet immense système fluvial, qui mis bout à bout mesurerait des milliers de kilomètres, donne la vie, apportant son précieux liquide, à chaque cellule du système humain, lui distribuant son oxygène et sa nourriture, emportant avec lui ses déchets et combattant les cellules adverses qui tentent de lui nuire.

L'homme est une métaphore. En réalité, l'un des multiples sens du mot homme "Adam" est "je ressemble". Car l'homme est un microcosme de la création, selon les mots du Talmud: "Tout comme l'âme remplit le corps, D.ieu remplit l'univers". Aussi Job déclare-t-il, "de ma chair je perçois D.ieu". En observant le fonctionnement de notre corps et la façon dont il est relié à l'âme, animé par elle, nous pouvons appréhender le processus de la création et la manière dont elle se lie à sa source céleste et dont elle s'en nourrit. La Torah est le "sang" du corps cosmique. La Torah est l'écoulement de l'influence divine qui se répand jusque dans chaque cellule de la création, l'imprégnant du souffle de vie, la nourrissant et la développant et combattant les forces négatives qui menacent de la corrompre.

La priorité rouge

Les deux composants actifs du sang humain sont les érythrocytes ou globules rouges et les leucocytes ou globules blancs. Les globules rouges transportent l'oxygène aux cellules humaines. Les globules blancs combattent les infections et résistent à l'invasion des bactéries et autres corps étrangers.

La Torah possède également ses "globules rouges" et ses "globules blancs". En nous instruisant et en illuminant notre vie, la Torah soutient et nourrit notre essence spirituelle, développant en nous et dans l'environnement que nous habitons et avec lequel nous agissons, le potentiel de bien et de perfection que D.ieu a octroyé à Sa création. La Torah combat également le mal par une série d'interdictions et de sanctions contre les pratiques qui compromettent l'intégrité spirituelle de l'univers corporel. Mais une part plus importante est accordée à son rôle positif, nutritif. "Les voies [de la Torah] sont plaisantes et ses chemins de paix". Combattre le mal est toujours une nécessité malheureuse, jusqu'au jour où "l'esprit d'impureté quittera la terre" Mais ce n'est pas cela la Torah, la substance du rôle de la Torah est de donner à notre vie sa subsistance spirituelle. Cette priorité se reflète également dans la métaphore humaine du système de la circulation sanguine: les 25 trillions de globules rouges dans le corps
.../...

CHABBAT PARCHAT METSORA

PROVINCE

Paris et Région Parisienne

Bordeaux	20.24	Montpellier	20.01
Grenoble	19.59	Nancy	20.02
Lille	20.18	Nice	19.51
Lyon	20.03	Strasbourg	19.56
Marseille	19.58	Toulouse	20.14

Horaires d'entrée du Chabbat

Entrée : 20h16 Sortie : 21h27

(à partir du dimanche 6 avril)

Heure limite du Chema : 10h 36

Pose des Téfillines : 5h 53



humain dépassent ses globules blancs dans une proportion de 700 sur 1.

Intervertir les rôles

En dissertant sur l'écoulement de l'influence divine dans notre monde, les enseignements de la Cabale parlent d'un phénomène qu'elle appelle "le renversement des moyens". Il existe par exemple des circonstances où il est d'une nécessité absolue que "la bienveillance se revêtisse de rigueur et la rigueur de bienveillance".

La meilleure manière de comprendre ce principe est d'examiner comment il s'applique, à l'échelle humaine, dans nos relations avec autrui. L'amour est le penchant à donner et se rapprocher de l'autre; néanmoins, un excès d'amour peut éloigner plutôt que rapprocher, peut faire du mal plutôt qu'assister. Si un père devait serrer son enfant avec toute l'intensité de son amour pour lui, il lui ferait extrêmement mal. La charité indiscriminée peut engendrer une dépendance et la déficience de la confiance en soi chez celui qui la reçoit, à son propre détriment. Aussi l'amour doit-il souvent s'envelopper dans "un revêtement de rigueur". Le même principe s'applique dans le sens inverse : Quand il est nécessaire de discipliner et de retenir, il faut canaliser la sévérité dans un "revêtement de bienveillance". La justice qui ne serait pas administrée avec compassion pourrait provoquer l'effet inverse de celui qu'elle cherche à obtenir, brisant le fautif qu'elle cherche à réhabiliter et détruisant la société qu'elle cherche à préserver.

La même chose s'applique, au niveau physique, aux cellules "bienveillantes" et "sévères" de notre système sanguin. Les globules rouges ont une structure extrêmement complexe, destinée à réguler la quantité et la manière dont ils nourrissent les cellules du corps; sinon, ils les oxydèrent plutôt que les oxygéneraient. En d'autres termes, le

"revêtement" qui porte cette influence bénéfique doit être destiné à réguler et retirer, de peur que cet afflux qu'elle dispense cause l'effet diamétralement opposé à celui qu'elle vise. Le contraire est vrai aussi à propos des globules blancs combattifs: leur "sévérité" est tempérée et contenue dans une réceptacle de "bienveillance" de peur qu'ils ne détruisent les bonnes cellules avec les mauvaises et empoisonnent le corps de leur toxicité.

C'est là que réside le sens profond des couleurs de cellules sanguines variées. Les cellules qui nourrissent sont colorées en rouge, la couleur associée dans la Cabale à l'attribut divin de jugement et de sévérité (Gevourah) reflétant le fait que leur fonction bienfaisante est d'être colorée de "sévérité". Par ailleurs, les cellules combattives sont colorées en blanc, la couleur suprême du "Hessed, l'attribut divin de bienveillance et d'amour, indiquant que cette puissante force doit être administrée par un "réceptacle" de douceur.

Ainsi en va-t-il de la Torah, le système sanguin de l'univers. La Torah apporte le divin dans notre vie, et le distribue en tant qu'idées, expériences et actes qui sont incorporables à notre moi humain, fini. S'il n'y avait pas ce "revêtement", notre humanité et notre individualité s'annuleraient complètement devant l'essence divine complètement transcendante et pénétrante, investie dans la Torah. Mais dans la forme des "globules rouges", nous pouvons ingérer et intégrer cette nourriture divine, fusionnant le corps cosmique à l'âme supérieure. Dans son rôle combatif, la Torah ne tolère absolument aucun mal. Mais sa tolérance de la fragilité humaine, repousse la corruption sans détruire ceux qui sont corrompus. Elle implante les critères exacts de vertu et de vérité sous la forme des "globules blancs" dans un réceptacle de bienveillance et de compassion.

Pour la 11^{ème} ANNÉE,

l'association **Beith Mamash** renouvelle son opération
"DES SEDARIM GRATUITS POUR TOUS"

Si vous êtes en difficulté pour passer les deux Sédarim et le Chabbat qui suit n'hésitez pas à contacter **Khamous HOURI**
au **01 44 85 66 04 / 06 76 98 63 06**

Vous pouvez également aller retirer votre réservation au magasin **CYBERSAT**
3 av. de la Pte de St Ouen - 75017 Paris (Métro Porte de St Ouen)

Adressez vos dons à **A.B.M. : 3 ter rue de Cambrai - 75019 Paris**



Une étude quotidienne instaurée
par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 12 avril - 10 Nissan

Mitsva positive n° 82 : Il s'agit du commandement nous incombant de briser la nuque du premier-né d'une ânesse si son propriétaire ne veut pas le racheter.

Mitsva positive n° 135 : Il s'agit du commandement nous incombant de cesser de cultiver la terre pendant la septième année.

Mitsva négative n° 220 : C'est l'interdiction qui nous est faite de tout travail du champ durant la septième année.

Mitsva négative n° 221 : Tout travail nous est interdit durant la septième année.

Mitsva négative n° 222 : Il nous est interdit de récolter, de la même façon que les autres années, ce que la terre produit spontanément la septième année.

Dimanche 13 avril - 11 Nissan

Mitsva négative n° 223 : Il nous est interdit également de récolter les fruits des arbres, durant la septième année, de la même façon que les autres années. Nous devons le faire avec quelques modifications de façon à montrer que ces fruits sont des choses sans maître (à la disposition du public).

Mitsva positive n° 134 : Il s'agit du commandement nous incombant d'abandonner tout ce que la terre produit pendant l'année d'abandon (Chemitah) et de permettre à quiconque de prendre tous les produits de nos champs.

Mitsva positive n° 141 : Il s'agit du commandement nous incombant d'annuler toutes les dettes lors de l'année chabbatique.

Mitsva négative n° 230 : Il nous est interdit d'exiger le remboursement d'une dette à l'expiration d'une année chabbatique. Au contraire, il faut procéder à sa remise totale.

Mitsva négative n° 231 : C'est l'interdiction qui a été faite de refuser un prêt à cause de la proximité de l'année chabbatique et du risque de remise de la dette.

Lundi 14 avril - 12 Nissan

Mitsva positive n° 140 : Il s'agit du commandement nous incombant de compter les années depuis la période où nous avons conquis le pays d'Israël et en avons acquis la maîtrise, sept ans par sept ans jusqu'à l'année jubilaire (cinquantième année).

Mitsva positive n° 136 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de sanctifier la cinquantième année, c'est-à-dire de cesser le travail de la terre comme pour l'année sabbatique.

Mitsva positive n° 137 : Il s'agit du commandement nous incombant de sonner du Choffar le 10 Tichri de l'année jubilaire et de proclamer dans tout le pays la libération des esclaves hébreux et la sortie gratuite de tout esclave hébreu ce jour-là, c'est-à-dire le 10 Tichri.

Mitsva négative n° 224 : Il est interdit de faire tout travail au champ pendant l'année jubilaire.

Mitsva négative n° 225 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les "produits spontanés" durant l'année jubilaire, de la même manière que les années ordinaires.

Mitsva négative n° 226 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les fruits des arbres durant l'année jubilaire

Mardi 15 avril - 13 Nissan

Mitsva positive n° 138 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de restituer à leurs anciens propriétaires, cette année, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

Mitsva négative n° 227 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

Mitsva positive n° 139 : Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

Mercredi 16 avril - 14 Nissan

Mitsva négative n° 169 : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part du butin lors de la conquête du pays d'Israël.

Mitsva négative n° 170 : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête du pays d'Israël.

Mitsva positive n° 183 : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévités des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire dans le pays d'Israël.

Mitsva négative n° 228 : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévités.

Mitsva positive n° 20 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

Judi 17 avril - 15 Nissan

Mitsva négative n° 79 : Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

Mitsva négative n° 80 : Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

Vendredi 18 avril - 16 Nissan

Mitsva positive n° 21 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

*Ce dimanche 11 Nissan 5763, 13 avril 2003
marque le 101^{ème} anniversaire de la naissance du
Rabbi de Loubavitch.
Rav Cunin raconte :*

Alors que le soleil se couchait, le métro dans lequel je me trouvais s'arrêta en plein centre du Bronx et je n'avais plus qu'à marcher. Tout en me dirigeant vers Pelham Parkway, je demandais aux passants mon chemin. Quelqu'un eut pitié de moi: "Cher ami, vous en êtes encore loin !".

Plus tôt cet après-midi, veille de Pessa'h, un groupe d'étudiants de la Yechiva Loubavitch de Brooklyn avait terminé de cuire les dernières Matsot Chmourot pour la fête. On était en 1958 et le Rabbi distribuait personnellement ces Matsot cuites à la main comme cadeau spirituel. Il se tenait debout durant des heures, saluant chacun tout en lui tendant une Matsa. D'abord il en offrait à ceux qui habitaient loin car ils ne pouvaient prendre ni voiture ni métro une fois que la fête aurait commencé. J'avais seize ans et j'habitais entre la 167^{ème} Rue et Jerome Avenue dans le Bronx, donc relativement loin. Quand je m'approchai du Rabbi, il me demanda si je pouvais apporter une Matsa à une certaine famille.

L'idéal aurait été que je prenne un taxi en sortant du métro, que le chauffeur m'attende quelques minutes pendant que j'apportais ces Matsot et qu'il m'amène à la maison à l'heure pour le Séder. Mais la vie est rarement conforme à l'idéal. Bref, je trouvais l'adresse: c'était un quartier défavorisé. Je toquai à la porte et un homme m'ouvrit: il était tatoué, ne portait pas de chemise et semblait décontracté.

"C'est à quel sujet ?" demanda-t-il.

"Excusez-moi: êtes-vous bien M. Untel ?"

"Ouais !" me répondit-il avec l'accent du Bronx.

Je remarquai le pain de campagne posé sur la table, ce qui n'est vraiment pas l'aliment

conseillé pour le Séder de Pessa'h.

"C'est le Rabbi qui m'a envoyé", dis-je.

"Le Rabbi ? Oh, je vous en prie ! Entrez !"

Dans la petite cuisine, il n'y avait qu'une table minuscule, quelques chaises et un réchaud. Je ne comprenais pas ce que je faisais ici, à distribuer de la Matsa à une famille qui, visiblement, ne s'appêtait pas à célébrer le Séder. Puis je me dis que c'était justement ce pourquoi le Rabbi m'avait envoyé ici.

Je demandais à l'homme s'il voulait qu'on passe le Séder ensemble. Il accepta et appela sa femme. Elle était visiblement enceinte; ses deux filles la suivaient: très mignonnes, elles avaient peut-être cinq et six ans. Toutes deux étaient aveugles.

Nous avons débarrassé la table. Je mis un chapeau sur la tête de mon hôte et commençai le Séder. J'essayais de me souvenir de l'ordre des bénédictions, mais c'était difficile car je n'avais pas de Haggada, le livre traditionnel. L'essentiel, c'est que nous avons mangé la Matsa. En guise de vin, nous avons bu quatre coupes d'eau dans des verres en papier. J'essayai de penser à ce qu'aurait fait le Rabbi s'il s'était trouvé dans ma situation. Je regardai les fillettes et leur maman qui allait mettre au monde un autre enfant, et je répétais certains enseignements que j'avais entendus du Rabbi : en cette nuit, D.ieu avait libéré nos ancêtres de l'esclavage d'Egypte et Il nous libère nous aussi. L'homme et la femme m'écoutaient attentivement, comme s'ils étaient instantanément nourris par mes paroles.

Je leur dis qu'à Pessa'h, nous nous libérons de notre Egypte personnelle, de nos limites car D.ieu ne pose pas sur nos épaules plus que ce que nous pouvons supporter. Une fois que vous savez cela et que vous y croyez, vous êtes déjà libéré. Nous avons chanté avec les enfants.

A une heure du matin, la femme mit les fillettes au lit et il était temps pour moi de partir. Mais je demandais encore à l'homme d'où il connaissait le Rabbi. Le fait est qu'il était tan-

neur et avait connu un rabbin à l'abattoir où il travaillait. Comme depuis quelques mois sa femme était enceinte, il avait demandé au rabbin comment agir: ils étaient porteurs de gènes qui avaient fait que leurs deux premiers enfants étaient nés aveugles et le médecin suggérait de ne pas mettre au monde ce troisième enfant. L'homme était très triste et ne savait que faire. Le rabbin lui avait conseillé d'écrire au Rabbi de Loubavitch. Le Rabbi lui avait répondu par lettre qu'ils devaient avoir confiance en D.ieu et laisser l'enfant naître normalement.

Alors que je m'appêtai à partir, l'homme me dit : "Vous savez, ma femme et moi-même n'étions pas très convaincus. Comment peut-on avoir confiance en D.ieu ? Comment pouvons-nous oublier ce qui nous est arrivé et espérer ? Nous ne pensions pas que c'était possible mais ce soir, en vous entendant parler de foi en D.ieu et comment D.ieu donne la force de surmonter les épreuves pour sortir de notre Egypte personnelle, nous comprenons mieux".

Leur fils naquit: il voyait parfaitement. Par la suite, je perdis le contact avec cette famille. Mais des années plus tard, j'appris que les filles s'étaient mariées et avaient chacune plusieurs enfants qui voyaient parfaitement.

Décrire combien le Rabbi aimait des centaines de milliers de Juifs et de non-Juifs dans le monde entier serait impossible. Le mieux que je pouvais faire était de décrire cette pauvre famille du Bronx. Et comment le Rabbi leur avait fait livrer à la maison la confiance en D.ieu personnalisée par ces Matsot.

En 1966, le Rabbi de Loubavitch nomma Rav Cunin émissaire principal pour la Californie où fleurissent maintenant des centaines d'institutions Loubavitch.

Rav Barou'h Chlomo E. Cunin
traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

L'offrande finale

Un cas particulier d'impureté est présenté dans la Torah comme particulièrement grave. Cette impureté, communiquée par contact avec la mort, ne pouvait être effacée que par l'aspersion sur la personne concernée de cendres d'une vache rousse, préalablement sacrifiée et brûlée sur l'autel. Or dans le verset qui développe ces règles, les Sages ont vu un sens plus profond.

Ils expliquent ainsi (Psikta, Parchat Para) :

"Une vache rousse parfaite qui n'a pas de défaut, sur laquelle n'est pas monté le joug, on l'abattra devant lui: 'Une vache' - c'est l'Egypte... 'rousse' - c'est Babylone... 'parfaite' - c'est la Médie... 'qui n'a pas de défaut' - c'est la Grèce... 'sur laquelle n'est pas monté le joug' - c'est Edom... 'et il l'abattra devant lui' comme il est dit: 'Une offrande pour D.ieu à Batsra (Bassora)'".

Les Sages citent ainsi les exils successifs du peuple juif et annoncent leur conclusion définitive par la venue de Machia'h.

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch - 4 Chevat 5751) H.N.

CAMPAGNE DE PESSA'H

5763

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

Joffre repas de Séder

au prix de 10€ l'un

par un chèque de €

libellé à l'ordre de Beth Loubavitch

et à adresser au Beth Loubavitch :

Campagne de Pessa'h

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Le coin de la Hala'ha

Pourquoi doit-on "vendre" le Hamets à un non-Juif avant Pessa'h?

On n'a pas le droit, pendant la fête de Pessa'h, de consommer et même de posséder du 'Hamets (produits alimentaires à base de céréale fermentée, tels que pain, gâteaux, liqueurs etc...). Même si on a effectué un nettoyage très soigneux, il se peut qu'il reste des miettes que l'on n'aurait pas vues ; de plus, chacun possède de la vaisselle qui a été utilisée avec le 'Hamets. Il est donc nécessaire de remplir une procuration de vente du 'Hamets et de la remettre à un Rabbin compétent, qui se chargera de vendre le Hamets à un non-Juif avant 16 avril 2003. Il ne faut pas procéder soi-même à la vente avec un voisin non-Juif car un contrat en bonne et due forme doit être rédigé, avec de nombreux détails hala'hiques : on fera donc parvenir le plus tôt possible au Rav le papier sur lequel on aura noté tous les lieux, vaisselles, placards, chambres, magasins ou appartements que l'on désire vendre. On n'oubliera pas de signer le papier. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà nettoyé ou mis de côté les produits ou les endroits 'Hamets. Avant la fête, on aura pris soin de fermer à clé ou, en tout cas, de bien recouvrir les endroits vendus au 'Hamets. Après Pessa'h, le Rav procède au rachat du 'Hamets auprès du non-Juif. On attendra donc une heure après Pessa'h, le jeudi soir 24 avril, avant d'utiliser à nouveau le 'Hamets

F. L.

GARAGE DIRECT AUTO

Agréé par
les assurances

CARROSSERIE

Peinture au four

Toutes marques

Mécanique
d'entretien



Demander
M. Samuel

à 5 mn de la
Porte de Pantin

43 chemin des Vignes - 93000 Bobigny

Tél: 01 48 44 00 88 - Fax: 01 48 10 98 58

Bus 151 : Les Vignes (fond de cour à gauche)

BOUCHERIE CHEZ MESSOD

Glatt Cacher

sous le contrôle du Beth Din de Paris

Promotion
chaque semaine

- ▶ Veau farci
- ▶ Poulet farci
- ▶ Cuisses farcies
- ▶ Tournedos
- ▶ Paupiettes de veau
- ▶ Charcuterie fine

Cacher Lepessa'h

16, rue Meynadier - 75019 Paris

Tél: 01 42 45 22 09

06 11 56 25 77

TOV CACHER

informe
son aimable clientèle
que la vente des
produits Hamets
se poursuivra jusqu'à
la veille de Pessa'h

60, rue Petit - 75019 Paris

01 40 40 96 26

Pessa'h Cacher Vessaméa'h

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....

demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin H. Pevzner pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés:

.....

.....

.....

et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin H. Pevzner.

Date :/...../.....2003 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

- Par la poste: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le Jeudi 10 avril 2003. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au Mardi 15 avril 2003 à 20 heures

- Par fax aux numéros suivants : 01 45 26 24 37 / 01 42 80 28 26 / 01 45 26 21 27

- Par e-mail à l'adresse suivante : chabad@loubavitch.fr

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.

N.B. Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

Comme chaque année, la POISSONNERIE ATTTAL
est à votre service pour vos commandes de Pessa'h 5763

Tél: 01 60 47 02 37 - 06 10 27 59 15

Hôtel Lebron

Le premier hôtel Cacher de Paris
sous contrôle du Beth Din de Paris
(proche de l'Opéra)

4, rue Lamartine
75009 Paris - M° Cadet

Tél: 01 48 78 75 52

Fax: 01 49 95 94 64

reservations@hotel-cacher.com

H armony

Le Pressing Discount

CHEMISE

2€

TOUT
VÊTEMENT

3,20€

TRAVAIL SOIGNÉ - NETTOYAGE DANS LA JOURNÉE

8, rue de Chateaudun
75009 Paris

Tél: 01 40 16 55 45

63, rue de Maubeuge
75009 Paris

Tél: 01 40 82 91 23

YAD PIZZA

sous le contrôle du Vaad Rabbaneï Loubavitch

Pizzas,
gratins,
salades...

Salle à
votre
disposition

01 44 84 71 71

50, Bd Serurier - 75019 Paris

LIVRAISONS: Aubervilliers...Pantin...Les Lilas...Le Pré St Gervais...Romainville...Bagnolet...Montreuil...Vincennes et...et...et...

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat